

Démarche : Domiciliation d'entreprises

Organisme : Bureau de la réglementation

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

En tant qu'entrepreneur, la domiciliation d'entreprise constitue l'une des étapes cruciales pour mener à bien la constitution de votre société ou de votre entreprise. Dans le cadre d'un contrat de domiciliation, vous devez respecter certaines obligations, qu'elles vous soient propres en tant que domicilié ou communes avec le domiciliataire que vous aurez choisi librement.

NOM ou Raison Sociale

Adresse

Numéro de téléphone

Email

Numéro de RCS (Répertoire du commerce et des sociétés)

Demande d'agrément en tant que personne physique (entrepreneur individuel)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ formulaire de déclaration

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan ou photos

Domiciliation d'entreprises

Les justificatifs de mise à disposition de locaux adaptés pour l'établissement principal et les établissements secondaires le cas échéant. Il peut s'agir soit d'un plan de masse du bâtiment, soit de relevés cadastraux des locaux, soit d'un descriptif des locaux accompagné de photographies.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Acte notarié ou contrat de bail

Tout document permettant de justifier que l'entreprise de domiciliation est propriétaire ou locataire des locaux mis à disposition (établissement principal et secondaires). Il peut s'agir soit d'un acte notarié, soit d'un contrat de bail.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation d'honorabilité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce d'identité

Copie de la pièce d'identité de l'exploitant en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Extrait K d'immatriculation ou D1

Si la société est déjà immatriculée : Extrait K d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou D1 pour les entreprises soumises à l'immatriculation au répertoire des métiers, voire au CFE si vous êtes auto entrepreneur.

Demande d'agrément en tant que personne morale (société)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ formulaire de déclaration (personne morale)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Acte notarié ou contrat de bail

Tout document permettant de justifier que l'entreprise de domiciliation est propriétaire ou locataire des locaux mis à disposition (établissement principal et secondaires). Il peut s'agir soit d'un acte notarié ou d'un contrat de bail.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation d'honorabilité

A faire compléter également par chaque dirigeant, actionnaire et associé détenant au moins 25% des voix, parts ou droits de vote de la société.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de la pièce d'identité en cours de validité

Copie de la pièce d'identité des représentants légaux ou statutaires de la société, des dirigeants, des actionnaires ou des associés en cours de validité.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des statuts de l'établissement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ extrait K d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou D1

Si la société est déjà immatriculée : extrait K d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou D1 pour les entreprises soumises à l'immatriculation au répertoire des métiers, voire au CFE si vous êtes auto entrepreneur.

